

ANNONCES LÉGALES

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Avis d'attribution



COMMUNE DE FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE

Avis d'attribution

M. Bernard COVAREL - Maire
10 rue de la Salette
73300 FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE
Tél : 04 79 56 71 57
mél : mairie@fontcouverte-latoussuire.com
Objet : Transport sanitaire primaire en ambulance suite à prise en charge des blessés sur le domaine skiable de Fontcouverte-la Toussuire
Référence acheteur : 2019/02
Nature du marché : Services
Procédure adaptée
Attribution du marché
Nombre d'offres reçues : 1
Date d'attribution : 27/11/19
Marché n° : 2/2019
ROUX AMBULANCES, AVENUE DU 8 MAI 1945,
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
Envoi le 02/12/19 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur
http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com

183174300

AVIS

Avis administratifs

alpe+huez COMMUNE D'HUEZ

Instauration du droit de préemption urbain DPU

Par délibération du 26 novembre 2019, le conseil municipal de la commune d'Huez a approuvé l'instauration du droit de préemption urbain (DPU). L'affichage de la délibération a été effectué conformément à l'article du code de l'urbanisme.

Huez, le 29/11/19
Le Maire,
Jean-Yves NOYREY

183417900

alpe+huez COMMUNE D'HUEZ

Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du 26 novembre 2019, le conseil municipal de la commune d'Huez a approuvé le Plan Local d'Urbanisme. L'affichage de la délibération a été effectué conformément à l'article R. 153-21 du code de l'urbanisme, le dossier de PLU est tenu à la disposition du public à Mairie Annexe de l'Alpe d'Huez 226 route de la Poste - 38750 ALPE D'HUEZ aux jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00.

Huez, le 29/11/19
Le Maire,
Jean-Yves NOYREY

183424500

alpe+huez COMMUNE D'HUEZ

Approbation d'un zonage d'assainissement des eaux pluviales

Par délibération du 26 novembre 2019, le conseil municipal de la commune d'Huez a approuvé le plan d'assainissement - volet eaux pluviales. L'affichage de la délibération a été effectué conformément à l'article R. 153-21 du code de l'urbanisme, le dossier du zonage de l'assainissement des eaux pluviales est tenu à la disposition du public à Mairie Annexe de l'Alpe d'Huez 226 route de la Poste - 38750 ALPE D'HUEZ aux jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00.

Huez, le 29/11/19
Le Maire,
Jean-Yves NOYREY

183427800

Avis au public

SCOT RIVES DU RHÔNE SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES RIVES DU RHÔNE

Avis au public Approbation du schéma de cohérence territoriale des Rives du Rhône

Par délibération n° D-2019-29 en date du 28/11/2019, le comité syndical du Syndicat Mixte des Rives du Rhône a approuvé le schéma de cohérence territoriale (SCOT) des Rives du Rhône. La délibération est affichée pendant une durée d'un mois au siège du syndicat mixte et dans tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) membres concernés (Vienne Condrieu Agglomération, Annonay Rhône Agglo, Communautés de Communes Entre Bièvre et Rhône, Pilat Rhodanien, Porte de DrômArdèche et Val d'Ay). Le SCOT exécutoire sera tenu à la disposition du public au siège du syndicat mixte des Rives du Rhône (30 avenue Général Leclerc - 38200 VIENNE), dans les mairies des communes comprises dans le périmètre du SCOT et au siège des établissements publics de coopération intercommunale membres du syndicat mixte, ainsi qu'en préfectures de l'Isère, du Rhône, de la Loire, de la Drôme et de l'Ardèche, où il peut être consulté aux heures habituelles d'ouverture. Le dossier approuvé est également téléchargeable sur le site internet <http://www.scot-rivesdurhone.com>.

182822600

Enquêtes publiques

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE

Avis d'enquête publique

Le public est informé que, par arrêté n° AAG.2019.18 du 02/12/2019, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et à la révision du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune d'Auberives sur Varèze.

Mme MASSON, éducatrice spécialisée retraitée, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du

Partenaire des acheteurs publics pour la collecte et la publication des avis presse & web

ISERE
Nelly Parra >> 04 76 88 73 86
Martine Santos Cottin >> 04 76 88 73 24
LD.Legales38@ledauphine.com

Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation
www.marchespublics.ledauphine-legales.com

le dauphiné Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements

Dans le cadre de la transparence de l'avis économique, les publications des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 22 décembre 2016, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire SOT 1.95€ HT/mm colonne

Tribunal Administratif de Grenoble.

L'enquête publique se déroulera du vendredi 20 décembre 2019 à 15h au mardi 21 janvier à 17h, pendant 33 jours. Le projet de Plan Local d'Urbanisme porte sur :

- L'aménagement des espaces publics
- L'encadrement du développement urbain
- La protection des espaces paysagers, agricoles, naturels
- La diversification du logement et des déplacements
- Le renforcement de l'équipement commercial et économique
- Le maintien de l'offre de loisirs

Au terme de l'enquête, le projet de Plan Local d'Urbanisme sera soumis au Conseil communautaire de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône pour approbation.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles à disposition au siège de l'enquête publique situé en la Mairie d'Auberives-sur-Varèze 2 Rue des Écoles, 38550 Auberives-sur-Varèze pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie :

- Lundi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30
- Mardi : 14h00 - 17h30
- Mercredi : 14h00 - 17h30
- Jeudi : 14h00 - 18h00
- Vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Le dossier d'enquête et le registre sont également à disposition au siège de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône, Rue du 19 Mars 1962 - 38550 Saint-Maurice-l'Exil pendant la période d'enquête aux horaires suivants : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 08h30 - 12h et 13h30 - 17h30.

Toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur à la Mairie d'Auberives-sur-Varèze ou à l'adresse de messagerie : plu.auberives@entre-bievretrhone.fr

Pendant la durée de l'enquête, le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales :

En Mairie d'Auberives-sur-Varèze :

- Le vendredi 20 décembre 2019 de 15h à 18h
- Le samedi 11 janvier 2020 de 09h à 12h
- Le mardi 21 janvier 2020 de 14h à 17h

A la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône :

- le mercredi 15 janvier 2020 de 16h à 19h

Le dossier d'enquête est consultable aux adresses des sites internet suivants : www.auberives-sur-varzez.fr/ et www.entre-bievretrhone.fr/actualites.html.

Un accès gratuit au dossier est garanti sur les postes informatiques situés à la mairie et au siège de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône aux jours et heures habituels d'ouverture.

À compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la Mairie Mairie d'Auberives-sur-Varèze et au siège de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à M le Président de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône ou Mme le Maire de la commune de Auberives-sur-Varèze.

183349300

COMMUNE DE CHOLONGE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE Révision du plan d'occupation des sols (pos) en vue de le transformer en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Délimitation du zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales

Par arrêté en date du 3 décembre 2019, le Maire a prescrit l'ouverture de l'enquête publique conjointe du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et des zonages d'assainissement eaux usées/eaux pluviales de la commune de Cholonge qui se déroulera pendant une durée de 32 jours consécutifs du **lundi 23 décembre 2019 (8h30) au vendredi 24 janvier 2020 (17h00) inclus**.

Par décision du Président du Tribunal Administratif de Grenoble, en date du 18 septembre 2018, Monsieur MOREL Serge, cadre de la fonction publique d'Etat, retraité, a été désigné comme commissaire-enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, l'ensemble des pièces du dossier ainsi que les registres d'enquêtes publiques seront tenus à la disposition du public pour consultation du 23 décembre 2019 (8h30) au 24 janvier 2020 (17h00), en Mairie de Cholonge, aux jours et heures d'ouvertures habituelles à savoir le mercredi de 14h à 18h, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle : Mairie de Cholonge, 26, rue de la Mairie 38220 Cholonge

Le dossier peut également être téléchargé sur le site internet de la commune de Cholonge : www.cholonge.fr

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier en Mairie de Cholonge, 26, rue de la Mairie 38220 Cholonge

Le public pourra soit consigner ses observations sur le registre unique d'enquête disponible en mairie, soit les adresser par écrit

au commissaire-enquêteur au siège de l'enquête en Mairie de Cholonge, 26, rue de la Mairie 38220 Cholonge

Elles peuvent également être envoyées à l'adresse électronique suivante : commissaire.enqueteur.38@gmail.com

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition des personnes intéressées et recevra les observations et propositions faites sur le projet soumis à enquête publique dans le cadre des permanences assurées aux dates et heures fixées ci-après, à la Mairie de CHOLONGE, salle du Conseil au 1^{er} étage

le samedi 4 janvier 2020 de 9h à 12h, le samedi 18 janvier de 9h à 12h et le jeudi 23 janvier de 14h à 17h.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables et tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie de Cholonge et à la Préfecture de l'Isère. Au terme de l'enquête publique, le projet de Plan Local d'Urbanisme et la délimitation du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales seront soumis au Conseil Municipal pour approbation.

Des informations sur le projet de la révision du POS et sa transformation en PLU ainsi que sur la délimitation du zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales peuvent être demandées en mairie de Cholonge.

183507400

Plan local d'urbanisme

COMMUNE D'AURIS EN OISANS

AVIS AU PUBLIC Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Le public est informé que par délibération n° 2019-51 du 28 NOVEMBRE 2019, le conseil municipal de la commune d'Auris en Oisans a approuvé son Plan Local d'Urbanisme. Cette délibération, ainsi que le dossier correspondant, sont tenus à la disposition du public en mairie d'Auris en Oisans aux jours et heures habituels d'ouverture.

183193100

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés



ETUDE DE MAITRE SYLVAIN JOUY
Notaire Associé
à CHONAS L'AMBALLAN (ISERE)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu sous seing privé en date du 26/11/2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : OMSAI REAL ESTATE.

Le siège social est fixé à : VIENNE (38200), 105 avenue Général Leclerc.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : 1.500,00 euros.

Les premiers gérants de la société sont :

-M Pascal Maurice PETIOT, Directeur d'usine, époux de Mme Jayshree Narendra JOSHI, demeurant à MOSHI, KILIMANJARO (TANZANIE) PO BOX 93.

-Mme Jayshree Narendra JOSHI, institutrice, épouse de M Pascal Maurice PETIOT, demeurant à MOSHI, KILIMANJARO (TANZANIE) PO BOX 93.

Née à DAR ES SALAAM (TANZANIE) le 27 octobre 1971.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de VIENNE

Pour avis, Le Notaire.

183258000

NC COMMUNICATION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/10/2019 à PONT DE BEAUVOISIN, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale** : SAS NC COMMUNICATION **Nom commercial** : NC COMMUNICATION

Objet social : Toutes activités d'agence de communication, conseil en communication et marketing. **Siège social** : 2, place de la République 38480 PONT DE BEAUVOISIN **Capital social** : 3000€ **Durée** : (99 maximum) ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. **Président** : M. : CHERRAT Samy demeurant à : 1622, route de Saint Genix 38490 AOSTE **Immatriculation** en cours au RCS de VIENNE.

Pour avis, La Présidence

183273800

VERCORINE

Société par Actions Simplifiée au capital de 150.000 €
Siège social : RN 92 - Route de la Maladière - Saint Sauveur 38160 ST MARCELLIN
504.816.141 R.C.S GRENOBLE

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés en date du 28 juin 2019, a décidé :

- de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire la société SFC AUDIT, sise 18 avenue Félix Faure à LYON (69007), en remplacement de la société SFC FIDUCIAIRE CENTREX, non renouvelée ;
- de ne pas renouveler le mandat de Monsieur David HUMBERT aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant ni de procéder à son remplacement.

183377200

Dissolutions



Etude de Maître Brice GUILLON
Notaire Associé
à CHONAS L'AMBALLAN (ISERE)

AVIS DE DISSOLUTION

Société dénommée **SCI LA MORELLIERE**, Société civile immobilière au capital de 40800 €, dont le siège est à CHEYSSIEU (ISERE), 365 Route de la Vazeze, identifiée au RCS de VIENNE sous le numéro 453853186 :

D'un procès-verbal du 2 septembre 2019, il appert ce qui suit :

- La société susvisée, constituée pour une durée de 99 années a décidé sa dissolution anticipée à compter du 1er octobre 2019, et désigné Madame Eliane JANKOV épouse ROUSSET, en qualité de liquidateur.

Le lieu où doivent être adressées la correspondance et la notification des actes et documents concernant la liquidation a été fixé à CHEYSSIEU (ISERE), 365 Route de la Vazeze.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de VIENNE.

Pour avis, le Notaire et le liquidateur.

183429100

Augmentations de capital



CABINET Thierry LEBRUN
Société d'Avocat
1 place Firmin Gautier - Europole
38000 GRENOBLE

D.S.G. GRENOBLE SOCIETE EN BATIMENT

SARL au Capital de 4.000 € - Siège social : 18 C rue de l'industrie - 38170 SEYSSINET-PARISET - RCS GRENOBLE 435.018.346

Suivant AGE du 02.12.19 il a été décidé d'augmenter le capital social de 390 € par apports en numéraire et de 95.610 € par incorporation de réserves. Il ressort à 100.000 €.

183318400

Modifications statutaires



CABINET Thierry LEBRUN
Société d'Avocat
1 place Firmin Gautier - Europole
38000 GRENOBLE

KO DEVELOPMENT

SARL au Capital de 25.000 € - Siège Social : 34 avenue Félix Viallet - 38000 GRENOBLE - RCS GRENOBLE 523 446 755

Suivant AGE du 16.11.19 il a été décidé de :

- réduire le capital d'une somme de 10000 € par annulation de parts sociales puis de l'augmenter de 10000 €. Le capital ressortant à 25000 € ;
- transférer le siège social de GRENOBLE (38000) - 34 avenue Félix Viallet à GRENOBLE (38000) - 155-157 Cours Berriat à compter du 02.12.19.

183308100

www.marchespublics.ledauphine-legales.com

Une plateforme complète de dématérialisation

Un guichet unique pour publier sur les supports de votre choix en mode XML : le Dauphiné Libéré, BOAMP, JOUE. 200 titres à votre disposition dans notre base de données.

ACHETEURS PUBLICS

Votre profil acheteur

- Saisissez vos avis sur la plateforme www.marchespublics.ledauphine-legales.com
- Mettez à disposition des entreprises vos documents de consultation des entreprises
- Suivez vos marchés :
 - Consultation des entreprises
 - Nombre de téléchargements de DCE
 - Nombre de plis électroniques
 - Correspondances
- Dématérialisez vos offres

www.ledauphine-legales.com

Contacts : Nelly Parra - 04 76 88 73 86 et Martine Santos-Cottin - 04 76 88 73 24 - ldllegales38@ledauphine.com